



Envoi par courrier et télécopieur

Québec, le 16 janvier 2004

M. Jean-Pierre Durand
Directeur des services techniques
Société PCI Chimie Canada
Usine de Bécancour
675, boul. Alphonse-Deshaies
Bécancour (Québec) G9H 2Y8

Objet : Nouvelle demande d'information complémentaire pour le *Projet de centrale de cogénération à Bécancour par TransCanada Energy Ltd.*

Monsieur,

La commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier pour compléter son analyse, vous soumet les questions suivantes:

Selon le représentant de la Société PCI Chimie Canada (PCI):

« Avec TCE, on ne brûlera plus de mazout, on utilisera la vapeur directement de TCE. On aura une bouilloire électrique, puisque actuellement, on vend l'hydrogène à HydrogenAL, et en échange, on opère une bouilloire électrique » (Jean-Pierre Durand DT-3 ligne 280).

1. Serait-il possible de déposer un schéma-bilan de l'écoulement de l'hydrogène produit par PCI pour la situation actuelle et avec la centrale de TransCanada Energy ?

Dans le projet de cogénération Bécancour de TransAlta examiné par le BAPE en 1994 (dossier n° 81), PCI, alors ICI Canada, aurait envoyé de l'hydrogène à la centrale comme combustible supplémentaire.

2. Veuillez expliquer, notamment en terme d'efficacité énergétique, pourquoi cette option était envisagée en 1994 mais pas maintenant ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. M^{me} Stéphanie Hayes-Wilson, TransCanada Energy Ltd.